



## Table de concertation de Laval en condition féminine

*Agir ensemble, prendre sa place !*

### Avis

***Agir en prévention et avec les organismes du milieu pour la sécurité des Lavalloises :  
changement de réglementation et de pratique dans l'encadrement des établissements à  
caractère érotique à la Ville de Laval***

#### Introduction

Le présent avis fait suite à l'adoption par le Conseil municipal de la Ville de Laval le 16 janvier 2018 du projet de modification du règlement L-2000 portant sur l'encadrement des établissements à caractère érotique, règlement entré en vigueur tel que déposé, le 13 mars 2018. Ce règlement, venant entre autre restreindre la localisation et le nombre de ces établissements à une seule zone située dans le secteur du Boulevard industriel<sup>1</sup>, a fait suite à une vague de fermeture abrupte de plusieurs salons de massage. Ces événements ont causé une onde de choc auprès des femmes ayant un vécu dans l'industrie du sexe et des groupes du milieu qui interviennent auprès d'elles.

Bien que ce changement de règlement de la Ville et du Service de police de Laval<sup>2</sup> s'inscrit dans une stratégie plus large de lutte contre l'exploitation sexuelle des mineures, il va sans dire qu'un règlement adopté sans préavis ni consultation auprès des organismes sur le terrain, est susceptible d'engendrer des impacts négatifs auprès des femmes directement concernées. C'est à cet effet, que la Table de concertation de Laval en condition féminine (TCLCF), regroupement régional de défense collective des droits des femmes implanté dans la communauté depuis trois décennies et représentant plus de 30 000 Lavalloises, en étroite collaboration avec les intervenantes du Projet Vénus de l'organisme Sphère santé sexuelle globale<sup>3</sup> et avec la contribution de ses groupes membres<sup>4</sup>, souhaite exprimer ses préoccupations quant aux impacts de ce changement de règlement sur les conditions de vie des Lavalloises et leur droit à la sécurité.

---

<sup>1</sup> Ville de Laval, « Un virage majeur dans le dossier des établissements à caractère érotique à Laval », communiqué de presse, Laval, 16 janvier 2018 à 21h, <https://www.laval.ca/Pages/Fr/Nouvelles/virage-majeur-etablissements-caractere-erotique.aspx>

<sup>2</sup> Tel que mentionné lors d'une rencontre tenue le 23 février 2018 avec la Ville de Laval et le service de police à la demande de la Table de concertation de Laval en condition féminine (TCLCF) et de ses groupes membres.

<sup>3</sup> Changement de nom de l'organisme Sida-Vie Laval en septembre 2018. Le Projet Vénus est un volet de l'organisme Sphère qui vise la prévention et l'accompagnement auprès des femmes dans l'industrie du sexe à Laval.

<sup>4</sup> La Maison Le Prélude et le Centre des femmes de Laval ont participé à la démarche de rédaction.

## **1. Des inégalités persistantes à l'égard des femmes**

La lutte à l'exploitation sexuelle des femmes et des filles fait partie des enjeux qui interpellent prioritairement la TCLCF et ses membres. En effet, la TCLCF lutte depuis de nombreuses années, en collaboration avec des organisations locales, régionales et nationales, pour l'élimination de toutes les violences envers les femmes. L'exploitation sexuelle revêt différents visages, les réalités sont complexes. Les besoins des femmes ayant un vécu dans l'industrie du sexe doivent selon nous être pris en compte, dans toutes interventions qui les concernent. De ce fait, il importe de consulter, en amont, les groupes de femmes et les intervenantes sur le terrain qui sont en relation avec les femmes dans l'industrie du sexe à Laval avant de poser des actions, afin de s'assurer que l'ensemble des organisations concernées soient concertées, informées et mobilisées, pour s'assurer que les mesures mises en place aient un impact positif.

En effet, la lutte à l'exploitation sexuelle s'inscrit dans un continuum de violences patriarcales envers les femmes, preuve s'il en faut, que l'égalité entre les sexes est loin d'être atteinte. Dans ce contexte, il importe de prendre en compte les inégalités persistantes à l'encontre des femmes et les discriminations systémiques qu'elles subissent dans les réflexions entourant tout changement de réglementation et de pratiques, afin de s'assurer de ne pas reproduire ou renforcer des inégalités dans les actions qui seront posées. Les lois, règlements, programmes, etc. ne sont pas neutres. L'application d'une nouvelle loi ou règlement a toujours des effets différenciés sur les groupes discriminés.

Et dans le cas qui nous préoccupe actuellement, les femmes ayant un vécu dans l'industrie du sexe sont à la fois victimes de discriminations et de violences parce qu'elles sont des femmes, mais elles font aussi face, plus souvent qu'autrement, à la stigmatisation et à de nombreux préjugés en raison du milieu où elles évoluent. C'est ainsi que si l'on veut lutter efficacement contre l'exploitation sexuelle des femmes et agir pour l'amélioration de leurs conditions de vie, il importe de travailler en étroite collaboration avec les groupes qui les accompagnent dans leur réalité quotidienne et d'analyser l'impact des interventions à poser au prisme de l'analyse différenciée selon les sexes.

### ***L'analyse différenciée selon les sexes : un outil de premier choix pour les municipalités***

L'analyse différenciée selon les sexes (ADS) est une démarche transversale qui vise à renforcer l'atteinte à l'égalité pour les groupes discriminés, en l'occurrence les femmes, dans les actions des instances décisionnelles, et ce à tous les niveaux de gouvernance. Plus précisément, l'ADS a « pour objet de discerner de façon préventive les effets distincts sur les femmes et les hommes que pourra avoir l'adoption d'un projet à l'intention des citoyennes et des citoyens, et ce, sur la base des réalités et des besoins

différenciés des femmes et des hommes. Elle s'effectue au cours de l'élaboration, de la mise en œuvre, de l'évaluation et du suivi d'un projet<sup>5</sup>. ».

Dans le cas qui nous concerne, l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) aurait permis d'identifier les impacts potentiels pour les femmes dans l'industrie du sexe des fermetures de salon de massage sans préavis dans un contexte de services et ressources limitées dans la région de Laval. L'ADS aurait permis également de s'assurer de la mise en place d'un filet social pour ces femmes, de la concordance de l'offre de services régionaux avec leurs besoins et de la mobilisation des organisations sur le terrain afin de faire face adéquatement aux changements.

Il apparaît donc que pour que les changements apportés soient pleinement au bénéfice des femmes et n'entraînent pas d'effets pervers, sans parler des contestations et des critiques, il est opportun de mener une démarche d'ADS et de faire appel à l'expertise des groupes de femmes et communautaires.

## ***2. Changement de pratiques : impacts de la fermeture d'établissements à caractère érotique dans un contexte de ressources limitées***

L'industrie du sexe prend de multiples formes, s'adaptant aux contraintes urbanistiques et juridiques et jouant sur le registre de la visibilité/invisibilité: bars de danseuses, salons de massage, agences d'escorte, prostitution de rue, etc. Dans le contexte du changement de réglementation concernant les établissements à caractère érotique à Laval, ce sont principalement les salons de massage qui ont incarné la face visible de ce changement. Tel qu'il a été expliqué précédemment, tout type de changement législatif engendre des impacts sur des populations spécifiques ainsi que sur les groupes qui les accompagnent. La situation nous concernant ici, ne fait pas exception. En effet, l'absence d'informations et de transparence concernant la fermeture des salons de massage a suscité de nombreux problèmes pour les groupes accompagnant les femmes du milieu. Bien que ce changement de règlement soit issu d'une démarche de la part du Service de police et d'urbanisme de Laval s'étant échelonnée sur plus d'un an, les groupes communautaires n'ont jamais été consulté ni même mis au courant de ces démarches. Les intervenantes de première ligne se sont donc retrouvées, du jour au lendemain, avec une multitude de questionnements de la part des femmes du milieu, sans avoir les outils pour y répondre. L'incompréhension face au changement soudain par rapport à la façon de renouveler leur permis de masseuse et l'incertitude quant à leur source de revenu ont grandement affecté les femmes concernées par ces mesures. Malheureusement, les groupes sociaux, qui constituent souvent une ressource

---

<sup>5</sup> Secrétariat à la condition féminine, 2017. *L'analyse différenciée selon les sexes dans les pratiques gouvernementales et dans celles des instances locales et régionales : ou tout dans la prise de décision*. Gouvernement du Québec, p.4. [http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/ADS/ads\\_guide2007-10.pdf](http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/ADS/ads_guide2007-10.pdf)

prioritaire pour ces femmes, ne pouvaient les informer, les référer ou les soutenir étant donné le manque d'information et le néant dans lequel ils se retrouvaient eux aussi.

Dès la mi-décembre 2017, les femmes dans l'industrie du sexe ont commencé à se questionner sur le renouvellement des permis et l'anxiété de celles-ci se faisait ressentir. Quelques semaines plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2018, elles ont constaté que leur permis ne serait pas renouvelé et qu'elles ne pouvaient donc plus travailler légalement. Ce court délai leur a laissé peu de temps pour se réorganiser. Elles ont dû de façon urgente trouver une nouvelle façon de subvenir à leurs besoins ainsi que, dans certains cas, aux besoins de leurs enfants dont elles ont la charge. Étant donné que l'annonce de ce changement soit survenue pendant la période des fêtes, la majorité des groupes communautaires étaient fermés et n'ont pu soutenir les femmes dans ces étapes cruciales de changement. Ce n'est qu'au retour des fêtes que les intervenantes des groupes ont pu constater les dégâts : il était trop tard pour intervenir de façon préventive sur la situation. Le découragement au sein de Projet Vénus<sup>6</sup>, le seul volet d'intervention communautaire à Laval à travailler sur le terrain auprès des femmes dans l'industrie du sexe, était palpable. La charge de travail que le retrait d'autant de permis a amené a été immense pour les deux intervenantes de Vénus. Elles ont dû redoubler d'effort afin d'offrir aux femmes le soutien dont elles n'avaient pu bénéficier, déployer des ressources pour créer un filet de sécurité afin d'absorber la situation précaire dans laquelle elles se retrouvaient et tenter de comprendre les enjeux municipaux qui poussaient la Ville de Laval à prendre de telles mesures. Ce travail a eu une importante conséquence sur les services courants de l'organisme.

Suite à ces changements, les intervenantes de Vénus ont perdu un bon nombre de contacts avec des femmes dans l'industrie du sexe et des salons de massages qu'elles visitaient régulièrement. Si les organismes sur le terrain avaient été partie prenante de la démarche réflexive concernant le changement de règlement, ils auraient pu prévoir ses effets et dans le cas présent, s'assurer de garder contact avec les femmes dans l'industrie du sexe affectées par ces mesures. Au fil du temps, les intervenantes ont constaté que les femmes se retrouvent à travailler de plus en plus dans des endroits privés : leur appartement, leur condo, dans des motels ou directement chez les clients. Quel que soit l'option choisie, la façon subite et rapide que la Ville de Laval a eu de fermer les salons de massage érotique a contraint un nombre considérable de femmes à faire des choix rapides en termes de relocalisation, les plaçant dans une situation de précarité, et a nui à la relation d'intervention que les travailleuses de Projet Vénus avait développé avec ces dernières.

---

<sup>6</sup> Les objectifs du projet Vénus sont de favoriser le potentiel d'agir des femmes sur des facteurs limitant l'adoption de comportement sécuritaire, créer un sentiment d'efficacité personnelle et collective, accompagner et soutenir les femmes dans la reprise de pouvoir sur leur vie, promouvoir les compétences personnelles et l'estime de soi des travailleuses du sexe ainsi que de diminuer les barrières face aux ressources.

L'effet de dispersion vers des endroits cachés moins visibles qu'a provoqué la fermeture des salons de massages rend plus difficile le contact entre les intervenantes et les femmes de l'industrie. Les groupes communautaires doivent donc revoir leur façon de les rejoindre. Les intervenantes du Projet Vénus ont dû développer de nouvelles stratégies, passant un peu plus par Internet ou encore en explorant des nouveaux milieux par le travail de rue afin de comprendre le déplacement et de rejoindre les femmes dans le milieu. Le changement de réglementation a donc engendré un travail supplémentaire chez les intervenantes, alors que les ressources existantes sont déjà limitées. L'absence de consultation des organismes communautaires concernés par ce changement ne leur a pas permis de se préparer, de s'adapter en amont à la modification du règlement. Ce type de changement demande également aux groupes de redoubler d'effort sur le renforcement du lien de confiance entre les ressources d'aide et les femmes. De nombreuses femmes dans l'industrie du sexe éprouvent des craintes vis-à-vis des institutions, dont les services policiers. Une collaboration plus accrue entre la Ville, le Service de police de Laval et les groupes communautaires permettraient de développer une approche plus cohérente et respectueuse envers les femmes dans l'industrie du sexe, et de diminuer la stigmatisation à leur égard que reproduisent dans certains cas les groupes institutionnels. Les impacts du changement de réglementation constatés par les groupes communautaires dus notamment à leur absence dans la démarche montrent les conséquences négatives d'une intervention fragmentée.

Bien que la majorité des impacts nommés ci-haut découlent de la fermeture des salons de massages, certaines répercussions négatives sont également imputables à la nouvelle zone autorisée pour les commerces à caractère érotique. En ce sens, il est difficile pour les travailleuses d'accéder aux ressources adéquates, puisque le quadrilatère respectant la réglementation de zonage pour les commerces érotiques est éloigné. En effet, le quartier industriel comme milieu sélectionné ne prend pas en considération les recommandations de la santé publique<sup>7</sup> en termes d'accessibilité de services aux groupes plus à risques ainsi que ceux des groupes sociaux. L'importance d'avoir un accès facile et rapide à des services essentiels à la santé et à la sécurité ainsi qu'à des ressources communautaires font partie des recommandations de ceux-ci. Il aurait donc été nécessaire de réfléchir en amont à la manière de déployer l'offre de services dans ce quartier, afin d'assurer le bien-être des femmes. La mise en place de mesures coercitives vis-à-vis de l'industrie du sexe, sans la mise en place de mesures d'accompagnement social, a de fortes chances de ne pas rencontrer les objectifs visés. En ce sens, du financement supplémentaire aurait été nécessaire pour s'assurer de l'arrimage des organismes communautaires et des services sociaux aux besoins des femmes dans l'industrie du sexe.

---

<sup>7</sup> Association de la santé publique. 2014. [https://www.cpha.ca/sites/default/files/assets/policy/sex-work\\_f.pdf](https://www.cpha.ca/sites/default/files/assets/policy/sex-work_f.pdf)

### **3. Des services et des ressources suffisantes pour assurer la sécurité des femmes**

Depuis des années, Laval fait face à un manque criant de ressources et services pour les personnes en situation de vulnérabilité. Que l'on parle de logements sociaux et communautaires ou de ressource d'hébergement d'urgence ou à court terme, le nombre de place est insuffisant en regard des besoins de la population. La situation est particulièrement critique en ce qui a trait à l'hébergement pour les femmes en difficulté qui vivent des problématiques multiples.

En effet, Laval ne compte aucune ressource d'aide et d'hébergement pour femmes en difficulté, ressource en mesure d'assurer l'accueil et l'accompagnement 24h par jour, 365 jours par année. Faute d'une telle ressource à Laval, les organisations présentes sur le territoire sont contraintes, dans la plupart des cas, d'offrir une aide ponctuelle et/ou de référer ces femmes vers des ressources en dehors de la région. Les femmes les plus vulnérables à Laval doivent frapper à la porte de plusieurs ressources pour se voir offrir les services dont elles ont besoin et ainsi travailler avec de multiples intervenantes<sup>8</sup>. Les références vers des organismes hors région, en plus de la perte du lien de confiance avec les intervenantes de Laval, provoquent un déracinement, un isolement et trop souvent la perte du peu de réseau d'entraide existant.

C'est donc dans un contexte d'un manque de ressources institutionnelles et communautaires que le changement de réglementation et de pratiques dans l'encadrement des établissements à caractère érotique est survenu. Or, la sortie de l'industrie du sexe, pour les femmes qui le souhaitent, est un processus long et ardu, qui nécessite des ressources adaptées et suffisantes. Pour ne pas fragiliser davantage ou mettre en danger les femmes ayant un vécu dans l'industrie du sexe, il importe de respecter le rythme et les décisions de celles-ci, le tout en étant en mesure de leur offrir les ressources nécessaires pour assurer leur sécurité, en toute priorité. En ce sens, une lutte efficace à l'exploitation sexuelle doit s'accompagner d'un continuum de ressources tant psychosociales qu'en réinsertion, pour offrir de réelles possibilités aux femmes d'améliorer leurs conditions de vie. Pour ce faire, il importe de mettre en commun nos connaissances et de travailler conjointement à la mise en place de solutions globales.

Il est donc urgent d'accentuer la collaboration et la coordination entre les institutions publiques, les groupes de femmes et les organismes travaillant auprès des femmes ayant un vécu dans l'industrie du sexe ainsi que pour toutes celles en situation de vulnérabilité à Laval.

---

<sup>8</sup> Table de concertation de Laval en condition féminine, 2017. Portrait des femmes en situation de vulnérabilité, faits saillants, p.3. [http://tablelaval.typepad.com/files/feuille-version-web-et-pdf\\_final.pdf](http://tablelaval.typepad.com/files/feuille-version-web-et-pdf_final.pdf)

#### **4. *Recommandations***

- Privilégier l'utilisation systématique de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) dans tous les champs d'intervention de la Ville et de ses différentes division et services pour s'assurer d'enrayer les inégalités et obstacles systémiques à l'égalité des femmes.
- Établir, en amont et en concertation avec le milieu, des stratégies d'action pour assurer la sécurité et l'accompagnement des femmes avant tout changement de pratiques et/ou de réglementation
- Renforcer le filet de sécurité pour les Lavalloises vivant une grande précarité, dont les femmes dans l'industrie du sexe, par le biais de services et de ressources d'aide et d'hébergement suffisant ainsi que de mesures transitoires vers une sortie de l'industrie du sexe
- Mobiliser les organismes du milieu pour assurer une cohérence dans la vision et les interventions sur le terrain.